



GUIDE DU COMPOSTAGE INDIVIDUEL

« Être acteur de
son environnement »





LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Qu'appelle-t-on compost et compostage ?

- ✿ Le compostage est une **décomposition des matières organiques** par les **micro-organismes du sol** en présence d'oxygène et d'eau (bactéries, champignons,...)
- ✿ Ce processus biologique conduit, après quelques mois de fermentation, à un produit comparable au **terreau de bonne qualité** appelé compost.

Pourquoi utiliser un composteur ?

- ✿ Vous pouvez vous-mêmes recycler **30% des déchets de votre poubelle** (déchets de jardin et de cuisine) en produisant un amendement de qualité.
- ✿ Le composteur vous permet de réduire l'encombrement au sol, de conserver l'endroit propre et d'accélérer la fermentation en maintenant la chaleur.

Le compostage est donc un moyen d'agir pour la préservation de votre environnement en recyclant les déchets, et une façon de se procurer de l'engrais naturel pour votre jardin.

Où installer votre composteur ?

Dans une **zone semi ombragée de votre jardin**, à l'abri du vent, facilement accessible et où l'eau de pluie ne risque pas de s'accumuler. Le composteur doit être posé sur **une surface plane** d'environ 1 m², sur un sol de préférence retourné ou sarclé pour favoriser les échanges directs avec les micro-organismes, les vers et les insectes.

Quand peut-on composter ?

Toute l'année ! Le compostage est toutefois ralenti en hiver, quand les températures extérieures sont basses et les déchets de jardin moins importants.

Quelle que soit la saison, il est important d'alimenter régulièrement le composteur en déchets organiques frais afin de maintenir les micro-organismes en activité et de poursuivre la fermentation.

Comment faire du compost ?

- ✿ Préparer le fond du composteur en y déposant 3 à 5 cm de terre ou de compost afin d'attirer à l'intérieur les vers de terre, insectes et nombreux micro-organismes favorisant le compostage.
- ✿ Placez ensuite 5 à 10 cm de branchages ou de tailles de haies qui permettront une bonne aération et un bon drainage de l'eau.
- ✿ Fragmenter ou broyer les déchets de jardin les plus grossiers (branchages, tailles) afin de réduire le volume occupé dans le composteur et faciliter leur dégradation naturelle.
- ✿ Ne jamais apporter une grosse quantité de déchets en une seule fois, notamment les tontes.
- ✿ Diversifiez les déchets en alternant des couches successives peu épaisses (environ 20 cm) :
 - déchets secs (branches, feuilles, sciures...) et déchets humides (gazon, déchets de cuisine...)
 - déchets de jardin et déchets de cuisine
 - matériaux fins et déchets grossiers
 - déchets riches en carbone (branches, tailles, écorces, bois...), et ceux riches en azote (gazon, épluchures...)

En variant les apports, on évite des amas trop compacts et homogènes, difficiles à dégrader.

- ✿ Brassez, aérez, mélangez régulièrement le contenu du composteur afin d'éviter de tasser et d'asphyxier le compost (risque de mauvaises odeurs), et vérifiez l'humidité du compost, l'eau étant indispensable au travail de fermentation des micro-organismes. Mais attention, le compost ne doit jamais être détrempé, un excès d'eau empêchant une bonne aération du compost et produisant des jus à l'origine d'odeurs désagréables (pensez à toujours refermer le couvercle).

En été, si le compost vous paraît en revanche trop sec, pensez à le réhumidifier avec un arrosoir, puis mélangez le tout.



Les signes d'un bon compost

- ✿ Absence de mauvaises odeurs.
- ✿ Montée en température à l'intérieur, parfois élevées (jusqu'à 60 à 70°C).
- ✿ Présence de vers de terre et autres invertébrés.

Comment utiliser le compost ?

- ✿ **Le compost mûri** (en moyenne 8 à 12 mois) ressemble au terreau de couleur brune ou noire. Il est meuble et a l'odeur du sous bois.
- ✿ Il existe différentes utilisations du compost selon son degré de maturité et les plantations concernées :
 - **Le paillage** : réalisé avec un compost de 3 mois, cela consiste à couvrir le sol d'une couche organique (compost frais, écorces, paille, tontes de pelouse,...). Cela permet de protéger la terre contre le soleil, la pluie et le vent, de réguler la température et maintenir l'humidité du sol.
 - **Le mulching** : réalisée avec un compost de 4 mois, cette technique consiste à épandre le compost à l'automne, sur le sol, et à l'enfouir au printemps une fois la maturité atteinte (la maturité s'est poursuivie pendant l'hiver et le printemps).
 - **L'amendement organique** : pour améliorer la qualité de votre sol, le compost doit être arrivé à maturité au terme de 5 à 8 mois de compostage en silo. Le sol devient fertile : les plantes sont plus résistantes et le rendement des récoltes est plus élevé.

Il est préférable de ne pas utiliser le compost pur.
Le mélange idéal est de 1 tiers de compost et 2 tiers de terre ou de terreau.



Pour répondre à vos questions

Contactez votre conseiller déchets : ☎ 03 21 15 27 27

Ou au ☎ 03 21 58 89 00 en cas d'impossibilité.